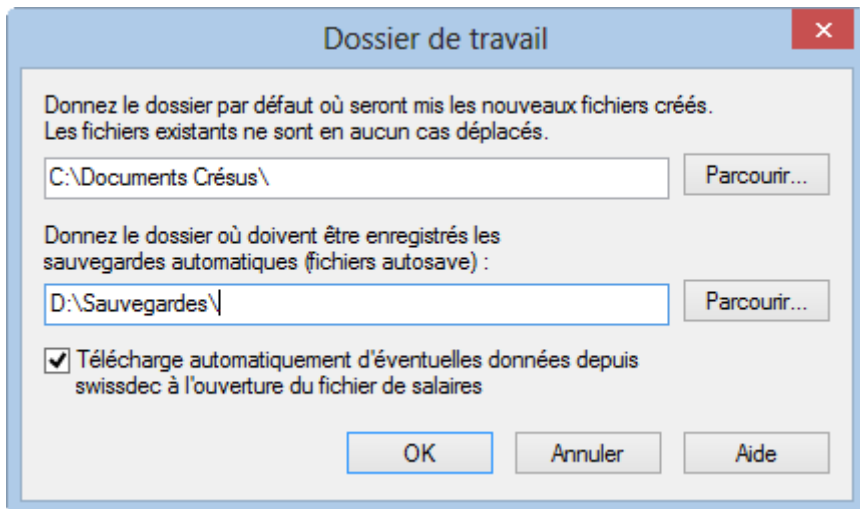




Crésus Salaires

8.1 - Dossier de travail

8.1 - Dossier de travail



Cette option est disponible en *mode complet* (§8.6 Mode complet, mode simplifié). Vous pouvez choisir le dossier utilisé par défaut par Crésus Salaires pour l'ouverture ou la création d'un nouveau fichier. Ce choix ne dépend pas du fichier couramment ouvert.

Spécifiez également le dossier où doivent se faire les sauvegardes automatiques (*fichiers Autosave*). Par défaut, ces fichiers sont enregistrés dans un dossier **.sav** dans le même dossier que le fichier salaires.

Si les données sont accédées depuis plusieurs postes de travail, il est important que les autosave soient enregistrés dans le même dossier depuis tous les postes.